

Le "Progrès du Golfe" est le seul journal publié dans le vaste diocèse de Rimouski qui comprend les comtés de Gaspé, d'Acadie, de Matane, de Témiscouata et de Rimouski, et dont la population au dernier recensement était de 144,257 habitants.

Le Progrès du Golfe

DIRECTEUR: EUDORE BOUTURE AIMÉDIEU ET VA TON CHEMIN

AVIS Pour ce qui concerne les abonnements et les annonces, les changements d'adresse et les envois d'argent, on doit s'adresser au bureau de M. SERAPHIN VACHON, administrateur du "Progrès du Golfe".

LA DEFENSE DU PAPE

Luttons contre le mécontentement des uns et la haine des autres.

UNE CAMPAGNE ORGANISEE

Le succès du recueil d'articles de M. Bourassa : *Le Pape arbitre de la Paix* nous porte à souligner l'importance qu'il y a pour les catholiques, non seulement de respecter la parole pontificale et de la recevoir comme il convient à des fils soumis, mais encore de défendre la personne et l'autorité du Souverain Pontife, en ces temps où elles sont sournoisement—ou même ouvertement—méprisées et calomniées.

Il ne s'agit pas ici de parler du livre de M. Bourassa, ni même de répéter le jugement de Mgr Paquet sur l'ensemble des articles de Benoît XV touchant la guerre et les problèmes qu'elle affecte. Nous profitons simplement de l'occasion pour noter que c'est le moment où jamais de défendre l'autorité et l'impartialité du Pape : car l'histoire du passé ne nous paraît pas offrir de circonstances assimilables aux jours où nous vivons et où nous sommes témoins des plus basses insinuations à l'adresse du Souverain Pontife.

Chaque fois que le Pape a élevé la voix depuis le commencement de la guerre, il s'est trouvé un peu partout, mais hélas! surtout dans les pays de l'Entente, des journalistes qui ont donné à ses paroles un sens odieux et parfois ridicule. (Beaucoup de journaux ont suivi la pratique des gouvernants, qui le plus souvent ont dédaigné de faire cas de la plus haute autorité morale qui existe au monde. Ce dédain porte en lui-même une expression de mépris parfaitement inacceptable. Mais un bon nombre de feuilles de toute grandeur et de tout esprit se sont aussi occupées de faire écho à la parole pontificale, et il faut avouer que, exception faite de rares unités, il n'y a pas lieu de les féliciter de leurs commentaires.)

Les uns, affectés d'un patriotisme dont la vivacité et l'ardeur sont en soi fort explicables s'ils ont paru exagérés, auraient voulu que certains blâmes, portés par le Pape contre les violations les plus graves des droits internationaux ou des règles élémentaires de l'humanité, aient été portés avec plus de précisions: en d'autres termes, on eût voulu que le Souverain Pontife, se départant des règles de haute impartialité qu'il s'est astreint à respecter pour de très hautes raisons que l'on est capable de comprendre, ait désigné nommément les coupables des violations contre lesquelles il s'élevait. Cette exigence, je le répète, trouve un commencement d'excuse, dans la conviction où se trouve, de fait, chacun des belligérants, de la justice de sa cause, d'une part, et, par ailleurs, de la mauvaise foi et des crimes de ses adversaires. Ici, sans doute, on n'ignore pas quels crimes patents ont marqué le commencement de la guerre et quels en sont les vrais responsables. Mais d'autre part, il est non moins évident que, dès le début des hostilités, Ententistes et Alliés catholiques ont porté immédiatement au pied du trône pontifical des accusations que le Saint-Père s'est reconnu incapable de vérifier par une enquête sûre. Il lui était donc impossible de porter un jugement complet. Le Pape avait de très hautes raisons de ne pas con-

damner une nation sans avoir entendu sa partie, et les publicistes qui ont récriminé contre cette réserve, les journalistes catholiques surtout, se devaient, avant toute autre considération, de ne pas accuser le Pape de tenir injustement une balance absurde entre les criminels et les victimes. On comprend qu'ils aient voulu la condamnation de l'adversaire, mais il leur importait aussi de respecter la majesté du juge qui, proclamant bien haut les lois éternelles de la justice, ne pouvait pas, par la force même des choses, ajouter à une réprobation générale, portée contre les contempteurs du droit, une condamnation spécifique.

Mais on est allé plus loin encore. On en est arrivé, sous la poussée d'une réflexion injustifiable ou d'une haine sauvage de la religion catholique représentée ici-bas par son chef, jusqu'à accuser le Pape de se faire délibérément et avec malveillance le partisan du crime et des criminels (en l'espèce, de l'Allemagne et de ses alliés). Et voilà bien une des hontes de cette guerre!

Prévenus comme ils l'ont toujours été contre le catholicisme, on comprend bien que des journaux, comme notre *Sentinel* orangiste et notre presse anglaise du Canada, comme le *Times* de Londres et ses succédanés au service du fanatisme northeliffen, comme le *Temps*, la *Lanterne* et l'*Humanité* de Paris, comme l'*Avanti* et l'*Asino* italiens, on comprend que ces feuilles, dès avant la guerre, ennemies enrégées du *Papisme*, aient défigurée la pensée et les intentions du Pape, et l'aient accusé de complicité avec le crime: cette attitude de leur part n'était pas chose nouvelle.—Ce qu'on explique moins, c'est que des journaux qui se disent catholiques, et dont les directeurs se disent eux-mêmes fils de l'Eglise, aient fait écho à ces diatribes haineuses et aient accusé Benoît XV de faire le jeu de l'Allemagne. Si la haine anticatholique du *Temps* de Paris n'en est plus à nous scandaliser, le cas de la *Patrie* de Montréal, répétant, avec une satisfaction qui ne s'explique que par un jingoïsme étroit et une indécence légèreté, les dires absurdes de la presse anglo-canadienne, est absolument déplorable. De même, le cas du *Soleil*, trouvant pour le moins inexplicable le progermanisme du Pape, est rien moins que stupéfiant:—le *Soleil*, du moins, se rattache en accusant Bourassa d'exploiter globalement en sa faveur (?) l'autorité du Pape.

Pourtant serions-nous encore disposés à ne pas tenir un compte sérieux à nos journaux de s'être méprisés d'une façon aussi stupéfiante.

Mais, depuis quelques semaines, nous assistons véritablement à un spectacle qui nous révèle jusqu'à quel point on en veut à la Papauté. La défaite italienne de novembre, le scandale Caillaux particulièrement, ont donné suite à un tel débordement d'injures qu'il y faut bien voir une campagne organisée contre le Pape. Ne vient-on pas de voir, dans une revue française, qui est loin d'être catholique, le *Mercur de France*, dans son numéro du 16 janvier, se faire complaisamment l'écho des accusations les plus ineptes contre le Pape, considéré comme une des causes de la défaite de l'Italie, ayant été l'instigateur de la trahison qui a déclenché la déroute? Et la propagande anticléricale en Italie a-t-elle jamais été plus vivace naguère qu'aujourd'hui, alors qu'une nuée de périodiques haineux, de tracts ineptes, vont jusque dans les Abruzzes raconter aux paysans que Pie X, dès le commencement de la guerre, est allé en Autriche commander, comme général, l'armée des *Tedeschi* (les *Barbares*, au sens italien), ou encore que Benoît XV a fait creuser un tunnel qui va directement du Vatican à Berlin?... Et encore, n'a-t-on pas lu, en onzième page du *Devoir* de samedi 2 février, la reproduction d'une lettre de Mgr Tedeschini, substitut de la Secrétaire d'Etat pontificale, protestant contre les rumeurs qui tendent à compromettre le Vatican dans l'affaire Caillaux? Tedeschini y dénonce la fabrication de lettres le compromettant lui-même dans cette affaire. Nos journaux n'ont-ils pas reproduit, la plupart sans réserve, la nouvelle, lancée par les agences juives, qui apprenait au monde entier que Mme Caillaux, et son mari, étaient en excellentes relations avec le Vatican, que Mme Caillaux avait été reçue en audience par le Pape? Le Vatican a démenti ce bruit. Naturellement pas un journal de langue anglaise, à ma connaissance, n'a publié un mot de cette rectification.

Et c'est comme cela. La campagne est lancée. Et elle fait son petit bonhomme de chemin, semant la haine du Pape et du catholicisme dans les cœurs. Il importe aux catholiques de se faire les défenseurs de la vérité et de faire rentrer dans la gorge des calomnieux ces inepties malveillantes. Mais il importe encore de défendre l'autorité morale du Pape contre les insinuations que l'hérésie universelle, dénoncée l'autre jour avec tant de justesse et d'à-propos par le P. Louis Jalonde, ne cesse de répandre contre le Catholicisme et tout ce qui s'y rattache.

JEAN-PIERRE.

Faisons respecter nos droits

Le système. Le français dans la province de Québec, l'anglais dans toutes les autres provinces: tel est, en deux mots, le système que préconisait l'autre jour, un Westmountais qui n'en est pas à sa première gaffe, Lansing Lewis.

Et d'abord ce brave homme devrait bien réfléchir un peu à ce qu'il dit, car si le français doit tenir dans le Québec la place qu'on exige pour l'en-

glais dans le reste du Canada, que va devenir sa petite ville à lui, la ville qui veut chasser de ses murs le nouveau député de Brome parce qu'il a l'audace de rouler aux dernières élections un lieutenant-colonel unioniste dont ne voulaient pas les légitimes électeurs du comté?

Elle deviendra évidemment uniquement française. Ses habitants parleront tous français, son commerce se

fera en français, ses écoles enseigneront le français, etc. Vraiment, y songez-vous, M. Lewis? y songez-vous? Voudriez-vous allumer sur les collines de votre ville cette flamme d'incendie dont parlait avec tant d'autorité, au congrès de la défunte Bonne Entente, l'éloquent évêque auxiliaire de Montréal?

Le Canada doit-il y a d'ailleurs, être bilingue dans le système Lewis, un inconvénient plus grave encore. Le français dans le Québec, l'anglais dans le reste du Canada: c'est priver nos compatriotes des autres provinces d'un droit que leur garantit la constitution du pays, c'est traiter notre charte en chiffon de papier afin de dénationaliser plus sûrement des milliers d'hommes. *Kaiserisme* que tout cela! Le Canada ne doit être ni exclusivement anglais, ni exclusivement français. Il doit être bilingue, et dans toute l'étendue du pays. *Sic volvere patres.* Et les déclarations de nos petits officiers de Saverne n'y changeront rien.

La Belgique. Mais c'est pour le bien en cause du pays, objecte celui de Westmount. Voyez donc la Belgique!—Eh bien! qu'est-ce qu'elle a, la Belgique? Nous l'avons vue et regardée, avant que M. Lewis ne nous le conseille, et probablement plus longtemps et mieux que lui. Nous avons vécu sur son sol hospitalier, visité ses industries, étudié ses oeuvres, fréquenté ses habitants. Qu'il y ait eu, dans ce petit pays ardent, des luttes, nous ne le nions pas; mais quel pays n'en a point? Ni la France ni l'Angleterre n'ont, que je sache, deux langues officielles. Les luttes et les bagarres en sont-elles absentes? y sont-elles rares?

Le bilinguisme d'un pays peut avoir ses inconvénients. Il a aussi ses avantages. La Belgique s'en est aperçue dans ses relations commerciales avec l'Allemagne, la France et la Hollande. Le Canada lui-même en a fait souvent l'expérience. Et ce serait certes mal choisir son temps pour nier que celui où, d'une part les États-Unis réclament, à hauts salaires, nos bilinguistes, et de l'autre une catastrophe sans pareille se produit à Halifax par le fait d'un "unilingue". Ne fermons pas les yeux à l'évidence.

Le problème. D'ailleurs la question canadienne ne se pose pas chez nous sous cet angle. Il ne s'agit pas de savoir s'il est plus avantageux pour un pays de parler deux langues plutôt qu'une, mais bien si, en fait, deux langues ou une seule ont le droit d'exister, ont le droit d'être officielles. Poser ainsi la question, dans son vrai jour, n'est-ce pas la résoudre pour tout esprit au courant des lois qui nous régissent!

En théorie, oui; en pratique, non. Et ici je ne parle pas seulement de ceux de l'autre race, j'ai aussi en vue les nôtres. Combien qui sont conscients de leurs droits et cependant les laissent périr par insouciance ou même fausse honte. Si on ne nous les avait pas, si on n'essayait pas de les entamer, cet abandon de notre part ne serait qu'un manque de fierté; dans les circonstances actuelles, c'est une vraie trahison.

Réaction. Heureusement les coups saluaires de cravache et les insultes ont fini par réchauffer les tièdes et réveiller les endormis. Le geste du commissaire de la maison Lowney refusant le prix de faveur habituel à un client d'une maison de gros, parce qu'il était canadien-français, a sans doute dépassé le but prévu. Combien n'en avons-nous pas rencontré le lendemain qui disaient: "Ah! ils veulent nous traiter ainsi; eh bien! soit, ils vont s'apercevoir que nous sommes un peu là!" Et l'acte suivait les paroles. En voici un qui entre dans une pharmacie et demande de la pâte à dents. Il examine le tube qu'on lui

BLOC-NOTES

Le "Soleil" et Bourassa.—Le *Soleil* lance ses invectives les plus violentes à M. Bourassa, à l'occasion de la publication de son livre, *Le Pape arbitre de la paix*. Il l'accuse de vouloir exploiter en sa faveur la parole pontificale.

Mgr Paquet, l'éminent théologien québécois, n'en juge pas de la sorte, ainsi qu'on le sait. En l'espèce nous aimons nous fier aux lumières du théologien qu'un fatal mal altéré de l'officier français éloigné du front par tout un Océan. Au demeurant le *Soleil* n'est pas précisément qualifié pour interpréter la parole du Pape. N'est-ce pas lui qui disait équivalentement, au lendemain de l'appel à la paix, que le Saint-Père ne sait pas comprendre les besoins de l'humanité. C'est le même procédé sectaire qui se continue. Les catholiques doivent le savoir.

Singulier personnage.—C'est un singulier personnage que le nommé Ryan qu'un M. Germain de Québec poursuit pour insultes à la race canadienne-française. Il paraît que cet engueuleur aurait dit entre autres insanités "qu'il ne devrait pas y avoir un Canadien-français dans la Province de Québec". Il manque évidemment quelque chose à cet Irlandais dégénéré. Il n'a pas de mémoire, puisqu'il a oublié que sans les Canadiens il n'y aurait eu personne pour torcher et sauver son ancêtre, quand il eut le choléra. Il manque aussi de prévoyance, puisque sans les mêmes Canadiens il s'expose à crever comme un chien sur son excrément, si d'occurrence le même mal de ventre le prend. S'imagine-t-on voir alors le *Sentinel*, le frère Hocken et le protestantisme en général avec lequel ce grotesque Ryan fait chorus aujourd'hui se dévouer pour Patrick!

Le meilleur argument.—C'est l'événement qui l'a trouvé, cette fois. Ce n'est pas une poursuite judiciaire qu'il aurait fallu tenter à Ryan: Germain aurait dû appliquer au goujat un maître coup de poing sur la queue, et lui casser cinquante grosses dents et une centaine de petites. Il aurait du même coup été éclairé par les mille chandelles qu'il aurait vues.

Un grand guerrier.—Dès les débuts de la guerre Sir David Lloyd George (au fait, je crois qu'il est le seul à ne pas s'être, lui qui s'abandonne à nos aises, trouvé dans ce livre les renseignements les plus complets sur ces héros. L'auteur, dans une étude remarquable et précise, montre les débuts de la chasse, puis il explique la tactique employée dans les nues. Il relate, avec de captivants détails inconnus jusqu'à ce jour, les exploits de nos grands champions: toute la carrière de Guynemer est, par lui, retracée fidèlement, ainsi que les records de Nungesser, Dorme, Heurtaux, Lufbery, Pinsard, Madon, Lenoir, les as disparus, l'anglais Ball, les as alliés, l'escadrille des Cigognes, les escadrilles citées à l'ordre du jour, etc.

Chasseurs de Boches est l'oeuvre parfaite de l'aviation de combat, l'oeuvre qu'on était en droit d'attendre du rédacteur en chef de *La Guerre Aérienne Illustrée*, Jacques Mortane. Un vol. in-18; prix 4 fr. chez tous les libraires et à l'Édition Française Illustrée, 30 rue de Provence, Paris.

DECES L'épouse de M. l'inspecteur d'écoles Epiphane L'Italien, née M.-Louise Corine Fortin, est décédée aux Trois-Pistoles le 7 courant à l'âge de 30 ans. Ses funérailles auront lieu lundi aux Trois-Pistoles. Elle était la fille de M. le professeur J.-B.-R. Fortin, de l'École Normale de Rimouski. Nos sympathies.

PIERRE HOMIER. (L'Action Française).

l'armée impériale qui écrivit un jour que les Anglais étaient des *hogs*, pourrait dire aujourd'hui que ce sera l'un des rares cas où quelqu'un ait été sauvé du danger par les siens. Tant mieux tout de même pour le Cochon. Il passera à l'histoire comme les oies de l'ancienne Rome.

Ous' qu'il est!—Il est perdu. De puis un mois et demi on n'a pas entendu parler du *Leopard* unioniste. Ous' qu'il est!...

C'est exagéré.—Un grincheux nous expliquait l'autre jour l'essence d'un *thé*. "On s'habille chez soi, on se déshabille chez la dame qui reçoit, on donne des coups de dents féroces et, quand on est fatigué, on se contente de coups de langue empoisonnés. On se rhabille enfin et tout est fini, même la réputation d'autrui". Nous croyons bien sincèrement que c'est exagéré, et que cette autre définition est plus exacte: "Une réunion où l'on s'habille, se déshabille, babille et déshabille les autres".

Compétents.—Un pauvre diable de Montréal atteint gravement de la tuberculose avait été exempté du service militaire pour raisons de santé bien qu'il eût été classé A par les médecins examinateurs. Les autorités militaires en appelèrent. L'avocat du conscrit, quand vint l'appel, avertit les compétents examinateurs qu'il leur enverrait bientôt le certificat de décès du dit conscrit. Ceci se passa la semaine dernière. Et les journaux d'avant-hier nous racontent que de fait l'avocat a fait tenir au juge le certificat en question, qui dispose de l'appel. Ce fait divers nous fait toucher du doigt la compétence (?) de certains types dont se sera servi le gouvernement pour sa besogne. Si M. Edouard Montpetit, qui réclame avec tant d'à propos des *compétences*, n'est pas content de celles-là, il est exigeant. Les conscrits eux sont payés et paieront peut-être de leur vie pour être satisfaits.

Abarration mentale d'une tyrannie barbare!... BIBI.

CHASSEURS DE BOCHES

Chasseurs de Boches est le dernier ouvrage que vient de publier Jacques Mortane, historien de l'aviation, un des auteurs les mieux informés des choses aériennes. Tous ceux qui s'intéressent à nos as trouveront dans ce livre les renseignements les plus complets sur ces héros. L'auteur, dans une étude remarquable et précise, montre les débuts de la chasse, puis il explique la tactique employée dans les nues. Il relate, avec de captivants détails inconnus jusqu'à ce jour, les exploits de nos grands champions: toute la carrière de Guynemer est, par lui, retracée fidèlement, ainsi que les records de Nungesser, Dorme, Heurtaux, Lufbery, Pinsard, Madon, Lenoir, les as disparus, l'anglais Ball, les as alliés, l'escadrille des Cigognes, les escadrilles citées à l'ordre du jour, etc.

Chasseurs de Boches est l'oeuvre parfaite de l'aviation de combat, l'oeuvre qu'on était en droit d'attendre du rédacteur en chef de *La Guerre Aérienne Illustrée*, Jacques Mortane. Un vol. in-18; prix 4 fr. chez tous les libraires et à l'Édition Française Illustrée, 30 rue de Provence, Paris.

DECES L'épouse de M. l'inspecteur d'écoles Epiphane L'Italien, née M.-Louise Corine Fortin, est décédée aux Trois-Pistoles le 7 courant à l'âge de 30 ans. Ses funérailles auront lieu lundi aux Trois-Pistoles. Elle était la fille de M. le professeur J.-B.-R. Fortin, de l'École Normale de Rimouski. Nos sympathies.

Un "tracteur" épatant

A propos de l'action du froid et de la chaleur sur certaines matières dures, on cite des exemples assez extraordinaires. Les savants ingénieurs ont pensé, entre autres exemples, & pastouillé les Canavens en disant, & les derniers grands froids avaient contracté de pas moins de trois pieds les pièces d'acier du pont de Québec.

C'est une pitié. Voici une histoire "absolument vraie" et que racontait récemment un vieux dur-à-cuir de la campagne. Il s'agissait de l'action de l'humidité et du froid sur la peau d'anguille, qui sert à la campagne.

Le père Larouche s'était fait des traits avec des peaux d'anguilles qu'il avait tressées de son mieux. Un jour du mois d'avril, il s'en fut en haut de sa terre chercher une "trainée" de bois de chauffage. Rendu au "trécarré", à trente arpents de la maison, voilà qu'il se met à pleuvoir.

Il arrivait à la maison quand il vit sa "bonne femme" sortir, les bras au ciel. "Mais qu'est-ce que t'as fait de ta charge ?" lui cria-t-elle. Le père Larouche se tourne et il s'aperçoit que sa traine était restée au "trécarré".

C'était tout simplement l'action retractive du froid sur les traits de peau d'anguille qui permettait à la traine de revenir comme cela à la maison chargée de beau bois de chauffage.

GRAINDESEUL (L'Événement).

Les niaiseries de Dame Censure

Quand la Censure commet une de ces grosses bourdes—et, Dieu merci, nous n'en avons pas manqué—qui exaspèrent les uns et font sourire les autres, elle a, non cette raison, mais ce prétexte: qu'elle a cru bien faire: elle "interprète" de son mieux les consignes qu'elle a reçues.

Mais voilà qu'il y a une autre Censure, celle de la préfecture, chargée d'examiner les chansons des cafés-concerts, les pièces de théâtre, les films, les affiches. Heureuse, excellente Censure que je voudrais voir durer toujours si elle devait nous débarrasser de l'ordure et de l'ineptie!

Un journal du soir signalait hier que cette Censure préfectorale vient d'interdire, dans un monologue intitulé "Les erreurs de l'Enseignement" et qui était soumis à sa compétence, cette phrase, d'ailleurs démesurément bête: "Louis-Philippe est un pont."

Les "quatre actes..." les "cataractes..." du Niagara: Vous comprenez la finesse. Il faut rire! Mais riez donc, sacrebleu!..Ici, et maintenant que vous avez ri, je vais vous dire une bonne chose: c'est qu'il y a quelqu'un de plus poché encore que celui qui a trouvé, écrit et voulu faire dire en public ces trois calembours subversifs: c'est le censeur qui a proposé de les interdire.

UN MAUVAIS RHUME CHRONIQUE

Guéri au moyen de Vinol. Crestline, Ohio.—"J'avais contracté un rhume chronique, et j'étais resté faible, nerveux et débile. Je suis à la tête d'une petite famille de trois, et j'avais beaucoup de difficultés à faire mon travail. J'ai pris plusieurs sortes de remèdes, mais toujours sans bons effets. Un jour, enfin, j'ai entendu parler de Vinol, j'en ai pris, et je suis maintenant rétabli et forte, mon rhume est disparu, et je me sens très bien." MDR. H. H. CARLISLE.

Dr. L. J. MOREAULT, Rimouski. Aussi chez le meilleur pharmacien de toutes les villes de Québec.

Comment se Guérir de la Bile

Les médecins vous mettent en garde contre les remèdes contenant de fortes drogues et de l'alcool. "L'Extrait de Racines connu sous le nom de Sirop Curatif de la Bile Seigel ne contient aucune drogue ni autre ingrédient violent; il guérit l'indigestion, la bile et la constipation." Les pharmaciens le vendent. 50c. par 100 la bouteille.

ASSOCIE DEMANDE

Jeune homme avec petit capital, demandé comme associé pour entreprise nouvelle et de bon rapport garanti. S'adresser à G. M., casier 236, aux soins du "Progrès du Golfe", Rimouski.

A LOUER

Le 2e et le 3e étage de la maison de Mme Vve Alexis Boillon, Rimouski.

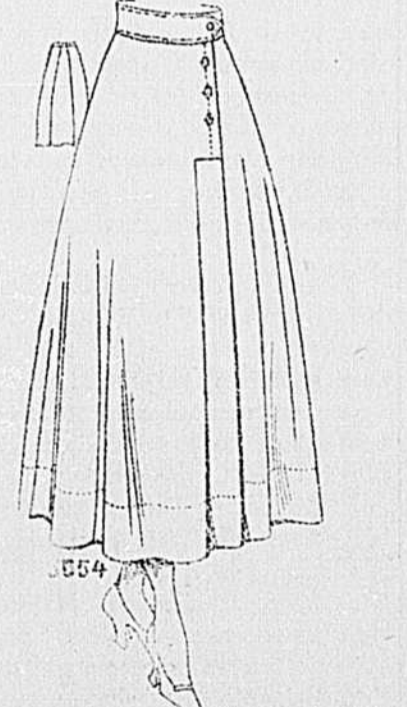


Contrat de la Malle

Des commissions achetées, adressées au Ministère des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'au 15 mai, 1918, pour le transport des Mallettes de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années. 6 fois par semaine entre St. Donat et St. Gabriel de Rimouski, à commencer le 1er avril prochain.

LA MODE PRATIQUE PATRONS A 10 Cents

Les patrons du "Progrès du Golfe" sont les seuls qui suivent rigoureusement la mode. Leur emploi simple et économique satisfait les plus élégantes.



5654—Jupe de dame composée de 5 lés, 5 grandeurs de 22 à 30 pes de taille; matériaux 5 vgs 3/4 en 14 pour 26 le tail!

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS du "Progrès du Golfe", Rimouski.

Coupon form with fields for Name, Address, and City.

Envoyez ce coupon après que vous l'aurez rempli, au DEPARTEMENT DES PATRONS, du "Progrès du Golfe", avec 10 cents, soit en timbres, soit en argent, et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après.

Advertisement for 'Si Vous Toussez Prenez le BAUME RHUMAL' featuring an image of a man coughing and a bottle of the medicine.

Advertisement for 'A. C. LANDRY MONT-JOLI' listing various goods for sale like harnais, nickel, and flour.

Advertisement for 'HONORE PAR LE ROI' featuring a portrait of Sir Arthur H. Harris and text about his service in the transport department.

Advertisement for 'A LOUER' (rental) of a shop and house.

Advertisement for 'Contrat de la Malle' (mail contract) with details about postal services.

Advertisement for 'GARAGE RIMOUSKI' owned by M. G. A. Morin.

Advertisement for 'ON DEMANDE' (wanted) for a mechanic.

Advertisement for a typewriter, 'IL Y A UNE RAISON', priced at \$62.65.

Advertisement for 'CANADIAN GOVERNMENT RAILWAYS INTERCOLONIAL' with a schedule of train services.

Advertisement for 'Terre à vendre' (land for sale) in the parish of St-Gabriel.

Advertisement for 'QUEBEC Montréal BOSTON' with contact information for St-Johnsbury, Wells River, etc.

Advertisement for 'CHEMIN DE FER TEMISCOUATA' with train schedules and service details.

Advertisement for 'AVIS AU PUBLIC' (public notice) regarding a sewing machine and other items.

Large advertisement for 'WRIGLEYS' chewing gum, featuring an illustration of a woman and various gum packs like Spearmint and Doublemint.

Banque Nationale

FONDEE EN 1854

CAPITAL AUTORISE \$5,000,000.00
 CAPITAL PAYE \$2,000,000.00
 RESEERVE \$2,000,000.00

NOUS ACCEPTONS des DEPOTS de \$1.00 ET PLUS

Nous payons l'intérêt semi-annuellement, sur les comptes au Département d'Épargne, au taux de trois pour cent l'an, sur la balance minimum du mois.

Nous avons des correspondants par le monde entier et nos :

Mandats de VOYAGE

sont payables au pair par tous.

180 Succursales et Agences au Canada

Notre Bureau de Paris, France

14, RUE AUGER

offre des avantages exceptionnels au commerçant et au public voyageur.

Les versements de fonds, les collectes, les placements, les crédits commerciaux et les placements sont effectués en

EUROPE aux ETATS-UNIS et au CANADA

AU PLUS BAS PRIX

R. O. GILBERT

Gérant de la Succursale de Rimouski.

SOUS-AGENCES :
 BIC, ST-FABIEN et ST-LUCE STATION.

A LOUER
 Le 1er étage de la bâtisse de M. R.-E. Asselin, située sur l'Avenue de l'Évêché, actuellement occupé par les propriétaires du "Café Régali".

A vendre ou à louer
 La maison de M. Philippe Lepage (anc. gérant de la Cie Industrielle), située sur l'Avenue Lepage, à vendre ou à louer. S'adresser à M. Isidore Gagnon, avocat. j.n.o.

Agence de Voyages
JOHN McWILLIAMS
 Pointe-au-Père

Passages par navire à vapeur pour l'Europe

Billets émis pour toutes les Lignes Transatlantiques, Ports d'embarquement : Montréal, Québec, Halifax, St. John, New-York, Pointe-au-Père.

Votre patronage respectueusement sollicité.

John McWilliams
 Gérant de Voyages
 POINTE-AU-PÈRE, P. Q.
 TELEPHONE NATIONAL

RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT LES TERRES DU NORD-OUEST

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Est disponible au Manitoba à la Saskatchewan et dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour

W. W. CORY,
 G. M. G.
 Sous-ministre de l'Intérieur.
 N. B.—La publication non autorisée de cet avis ne sera pas payée.

Bonnes Plumes Fontaines, à vendre à l'Imprimerie Générale de Rimouski, S. Vachon, Propriétaire.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

SIR EDMUND WALKER
 C.V.O., LL.D., D.C.L., Président

SIR JOHN AIRD, Gérant Général

E. L. S. PATTERSON
 Surintendant des Succursales des Cantons de l'Est

H. V. F. JONES,
 Ass. Gérant Général

Capital Versé, \$15,000,000 Fonds de Réserve, \$13,500,000

SÛRETÉ DES ÉPARGNES

Peu de gens sont suffisamment attentifs au besoin de choisir avec soin un endroit pour déposer leurs épargnes. Cette Banque vous fournit un endroit sûr.

SUCCURSALE DE RIMOUSKI W. CLOUTIER, GERANT.

R. J. LESLIE COMPANY LIMITED

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec en date du six novembre mil neuf cent dix-sept, constituant en corporation How-ard Salter Ross, Eugène Réal Angers, tous deux avocats, Henry Murray Gardner, comptable licencié, Arthur Chydon, comptable et Margaret A. Nolan, sténographe, tous de la cité de Montréal, dans la Province de Québec, pour les fins suivantes :

Faire affaires comme MARCHANDS-GÉNÉRAUX et COMMERÇANTS DE POISSONS et exercer tout commerce généralement comme marchands et manufacturiers ; acheter, vendre, et transporter tous genres d'articles, de produits et de marchandises, et agir comme propriétaires de quais, mar-hands de gros et expéditeurs, telle affaire devant être exploitée sous le nom de "R. J. LESLIE COMPANY LIMITED", avec un fonds social de quarante-neuf mille piastres (\$49,000.) divisé en quatre cent quatre-vingt-dix (490) parts de cent (\$100.) piastres chacune. La principale place d'affaires de la dite compagnie sera au Havre d'Amherst, Ile Madeline, dans la Province de Québec.

Donné au bureau du Secrétaire Provincial, ce sixième jour de novembre mil neuf cent dix-sept.

C. J. SIMARD,
 Sous-Secrétaire de la Province.
 Ross & Angers, Procureurs
 250, rue St-Nicolas
 Montréal. 44-46.

CARTES D'AFFAIRES

Avocats

LOUIS TACHE
 AVOCAT, rue St-Jean, Rimouski.

ASSELIN & ASSELIN
 AVOCATS.—Rue de la Station, Rimouski, P. Q.—N. Asselin, C. R.—R. B. Asselin, L.L.L.

GAGNON, SASSEVILLE & GAGNON
 AVOCATS.—Avenue de la Cathédrale, Rimouski.—Téléphone 102.—Isidore Gagnon, L.L.L., Eliegar Sasseville, L.L.L., P. Emile Gagnon, L.L.L.

GARON & JESSOP
 AVOCATS—
 Bureaux voisins de chez M. Adélard Rioux, marchand-cordonnier
 RUE DE LA STATION
 A. P. Garon, C. R. J. Jessop, L.L.L.

Notaires

L. de G. BELZILE, L.L.B.,
 NOTAIRE, Edifice de la Banque Nationale, Avenue de la Cathédrale, Rimouski

J.-EUD. COUTURE, L.L.L.
 NOTAIRE PUBLIC.—Commissaire de la Cour Supérieure.—Coin des rues de l'Évêché et St-Edmond, Rimouski.—Tel. 108.

Médecins

Dr L. J. MOREAULT
 ex-interne de la Maternité et de l'Hôtel-Dieu de Québec.—MEDECIN-CHIRURGIEN.—Bureau: Avenue de la Cathédrale.

Dr. Z. VESINA
 Ex-tiève des Hopitaux de Paris.—Spécialité : Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge.
 BUREAU: Fraserville, coin des rues St-Laurent et Station.—Téléphones: Hamouraska 325.—Bellechasse 319.
 Heures de Bureau: 10hrs à 11.30 A.M. et 2hrs à 5hrs P.M. Le soir: de 7 à 8hrs.

arpenteur

GEORGES OUMET
 Ingénieur-civil et Arpenteur-Géomètre, Rivière-du-Loup.—Téléphone K. Hamouraska.—Rue de l'Église.—Arpentages et bornages suivant la loi, cadastres, plans de parcelles, subdivisions, expertises, Arpentures, constatations d'égouts.—Développement de pouvoirs d'eau. Diplôme de l'École Polytechnique de Montréal.

Huissiers-Asseurs

L. HECTOR GARON
 Huissier, Cour Supérieure, Rimouski.—DETECTIVE PRIVÉ.—Collections de tout compte.—Assurances: Feu, Vie, Plate Glass, Accidents.

ROSARIO REHEL
 Huissier, Cour Supérieure, Rimouski.—Grand Comptable du District.—S'occupe de collection de comptes.—Assurances contre le feu.—RUE ST-JEAN-BAPTISTE.—Tel. National 95.—Boite postale 83.

DR. L. T. LAVOIE
 Chirurgien Dentiste

MONTEJOLI A RIMOUSKI
 Mardi et Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche

LA MATINEE
 Le dernier samedi de chaque mois, jusqu'au lundi soir.

Heures de bureau: 9 h. à 6 h. p. m.

Dr C. C. WARREN
 Chirurgien-Dentiste
 Tel. 5916
 203 Rue St-Jean

OFFICE LINDSAY, QUÉBEC

PIERRE LEVESQUE
 ARCHITECTE
 SUCCESSION DE QUELLET & LEVESQUE
 Bureaux: 115 St-Jean, Québec

CLAVEAU & VEZINA
 Ingénieurs Civils
 Travaux municipaux de tout genre: aqueduc, égouts, chemins en macadam, béton, etc. Installations électriques par eau, gaz ou à vapeur. Plans, devis et estimés pour entreprises publiques ou privées. Expertise.

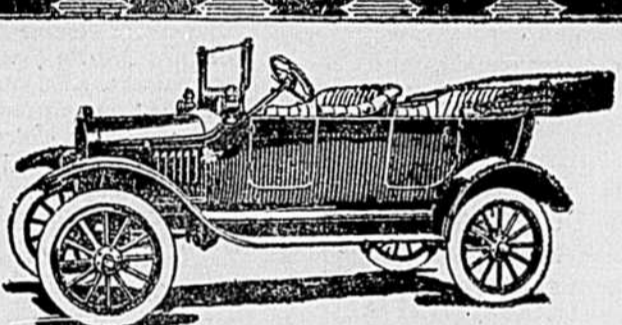
TROIS PISTOLES, P. Q.

OSCAR BEAULE
 ARCHITECTE A.A.P.Q.
 21 rue d'Aiguillon — Québec
 Ancien bureau René P. LeMay

AVIS

Le Docteur Z. Vesina, de Fraserville, spécialiste pour les yeux, nez, gorge et oreilles, viendra à Rimouski tous les premiers et troisièmes mardis de chaque mois, et se tiendra à la disposition de ceux qui voudront le consulter, du mardi matin au mardi soir, chez Madame Heatley, près de la gare.

ALPH. GAMACHE
 PLOMBIER, FERBLANTIER ET ELECTRICIEN
 Spécialité: Appareil de chauffage à eau chaude, air chaud ou vapeur.
 Avenue de la Cathédrale RIMOUSKI



Le TOURISTE

PRIX \$495.00

Une riche moisson de plaisirs et de profits est réservée à celui qui conduit un auto Ford. Pour une promenade en ville, pour un voyage aux environs ou une course là où les affaires ou le plaisir vous appelle, il n'y a aucun auto qui aille aussi bien n'importe où et à si peu de frais.

Le Ford Touring se vend \$495; le Coupelet \$695; le Sedan \$890; l'Auto de ville \$780. Tous les prix sont f. o. b. Ford Ont. Tous les autos sont complètement équipés, y compris les phares électriques. L'équipement ne comprend pas le véhicule. Sont en vente chez

A. C. LANDRY, Commerçant d'Autos
 MONT-JOLI, P.



Ambitions

A qui n'arrive-t-il pas de laisser l'ouvrage à son moment et de lâcher la bride à son imagination, de laisser la pensée, lasse des réalités, se promener dans le pays des choses qui auraient du — auraient pu être. Ces rêveries nous font rentrer en nous-mêmes et nous font souvent changer de route avant qu'il soit trop tard.

Cet homme dont le rêve était de devenir un ingénieur célèbre, un maître de l'industrie, de savoir, de réussir, d'accumuler, a vu, faute de santé, toutes ses ambitions, tous ses projets s'écrouler comme un château de cartes.

Dévoré par l'amour de l'étude, épuisé par un travail intellectuel audessus de ses forces, il est abattu, ruiné.

Avant quarante ans, il est usé, sa vie n'est plus qu'une fièvre, ses ambitions qu'un rêve, il ne faudra plus qu'un souffle pour briser sa frêle constitution au moment même où il croyait mettre en exécution ses beaux projets, récolter les fruits de ses durs labeurs.

Il a tout appris — il n'a pas appris à soigner son corps. Il croyait pouvoir vaincre sa maladie sans aide — la maladie l'a vaincu.

Vous qui faites ces beaux rêves pour l'avenir, qui voyez déjà sourire la fortune, mais qui commencez à sentir les effets du surmenage mental et physique, allez-vous compromettre votre avenir, voir s'écrouler vos beaux projets, en ne vous soignant pas à temps? Arrêtez — considérez un moment quels seront les résultats de cette négligence — considérez ce que l'existence vous réserve si la santé, la force, l'énergie viennent à vous faire défaut. Vous ne pouvez pas toujours dépenser et toujours avoir — vos succès vous ont coûté cher en force, énergie et vitalité — vous avez même dépensé votre réserve — si vous continuez, c'est la faillite.

Commencez donc dès aujourd'hui à réparer les dégâts causés à votre système par le surmenage, purifiez, enrichissez ce merveilleux liquide qu'est votre sang. Jetez les bases de ce fonds de réserve de force et d'énergie qui servira à combler le déficit que pourra causer le surcroît de travail ou la maladie et pour cela employez régulièrement le célèbre



Vin St-Michel

le plus puissant tonique naturel, et alors vous pourrez continuer sans crainte, sans défaillance la route de la vie et atteindre le but que vous rêvez — le succès. Le Vin St-Michel est un vin pur, délicieux, réconfortant fait avec des raisins de choix provenant du domaine de St-Michel et reconnu par les sommités médicales comme riche en fer, en tanin et en sels essentiels à la vie — employez-le régulièrement, la cure se fera agréablement et sûrement.

Le VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée, (Sole Agents), 468, St-Paul Ouest, Montréal
 EASTERN DRUG CO., Boston, Mass., (Agents pour les Etats-Unis.)

44-46

La maison de la Fameuse

MCLAUGHLIN

J. Ad. LANDRY
 MONT-JOLI

Messieurs les propriétaires d'automobiles, vous n'ignorez pas sans doute, que vos accumulateurs d'auto ont besoin d'être chargés au moins une fois par mois, chose qui ne vous est pas facile à faire et sans cela vous courrez grand risque de détériorer votre accumulateur pour beaucoup. Si vous voulez me les envoyer, je me chargerai de leur donner le soin voulu, à raison de \$5.00 par l'hiver. Les réparations seront en plus de cela s'il avait lieu d'en faire, et l'accumulateur que vous m'envoyez sera à vos frais et risques.

AU BON MARCHÉ

Spécialité

ÉPICERIES de premier choix, Bonbons de toutes les qualités, Pommes et oranges, Légumes de toutes sortes, Raisin, Mélanges, Biscuits, Etc.

J. A. GARNEAU, MARCHAND GENERAL
 Rue St-Germain, Rimouski.

CEVAUX A VENDRE OU A ECHANGER

S'adresser à EUSEBE LAVOIE, barbier et commerçant de chevaux, Rue St-Germain, Rimouski.

Ce journal est la propriété de la Cie du "Progrès du Golfe", publié à Rimouski et imprimé par l'Imprimerie Générale S. Vachon.

BARDEAUX D'AMIANTE ET BEAVERBOARD

Ayant un stock considérable de bardeaux d'amiante et de beaverboard, je désire annoncer à ceux qui désirent s'en procurer, que je leur vendrai à meilleur marché que les magasins de gros de Québec.

14-27- FERD. SANTERRE.

CADEAUX POUR NOEL

Mettez dans votre boîte de Noël destinée au soldat de la gomme Wrigley. Elle coûte peu, mais elle donne beaucoup d'agrément et de délassement. Elle est non seulement un

produit de grande durée, mais elle affermit les nerfs, apaise la soif, relève le moral. Tout paquet de Noël devrait contenir de la gomme Wrigley.

Un tribunal d'appel n'est pas un tribunal d'exemption

Intéressante décision de l'Hble Juge Belleau

Il paraît que l'Hon. Juge Belleau, qui préside à Fraserville le Tribunal chargé de juger en appel les causes d'exemptions militaires, n'y est pas allé par quatre chemins pour définir le rôle qu'il a à remplir et imposer aux représentants militaires une façon très simple et très sensée de mener les procédures.

Il y avait devant le tribunal 170 cas, rapporte le Saint-Laurent, qui ajoute: "L'expédition des causes a été rapide, le juge n'entendant ni témoins, ni avocats, se bornant à reviser le dossier du conscrit. La plupart des exemptions ont été maintenues. Le cas des employés de chemins de fer et de banques a été laissé en suspens et les intéressés connaîtront la décision du tribunal le 11 du courant, jour fixé par le juge pour entendre les causes qui ont dû être remises".

A ce sujet, nous lisons dans l'Action Catholique du 2 février une correspondance lui venant de Fraserville qui mérite d'être reproduite ici. Elle a trait à la récente décision du juge Belleau "qui ne manquera pas d'être commentée à raison de la procédure toute nouvelle que le juge se propose de suivre".

"A l'appel de l'une des premières causes, le représentant militaire, Mire Langlais, a fait application pour interroger le conscrit. Le Juge a refusé la demande, en motivant son refus sur les raisons qu'il avait formulées en ouvrant la Cour, et je vous en donne un résumé aussi exact que possible :

"Il déclare qu'il siège comme tribunal d'appel, et non comme tribunal d'exemption. Celui-ci est chargé de s'enquérir des faits, et de refuser ou d'accorder l'exemption. Son rôle à lui est d'accepter comme établi le fait constaté par le tribunal local, et de juger s'il a bien ou mal appliqué la loi. Le représentant militaire a eu toute facilité pour interroger le conscrit devant le tribunal d'exemption; s'il ne s'en est pas prévalu, ce n'est pas une raison pour que le Juge sorte de son rôle, et oblige le conscrit à venir recommencer la cause qu'il a déjà

faite une fois devant le tribunal local. Accorder la demande qui lui est faite équivaudrait en effet à permettre aux parties de faire une seconde enquête, et quelle serait la conséquence? Il y a dans son district des centaines et des centaines d'appels. Presque toutes les exemptions sont contestées. Tous ces conscrits qui ont fait leur enquête devant les tribunaux mis à leur portée pour leur épargner du trouble et des frais, vont être maintenant forcés de venir à Fraserville avec leurs témoins, s'installer dans les hôtels, subir les remises et les retards inévitables jusqu'à ce que leur sort soit décidé, et le juge devra recommencer seul tout le travail auquel huit (8) Tribunaux ont été occupés depuis des mois. La loi ainsi interprétée lui paraîtrait impraticable et consacrerait de très graves injustices. A quoi aurait servi le rouage complexe et compliqué des tribunaux d'exemption? Il a lu et relu la loi et n'y trouve nulle part qu'il soit chargé comme tribunal d'appel de refaire le travail spécialement confié aux tribunaux locaux. Son devoir est de s'assurer s'ils se sont conformés à la loi, et l'ont appliquée judicieusement, et pas autre chose. Il y a des cas particuliers où il peut, où il doit entendre des témoins. Il est alors un tribunal d'exemption. Ces cas sont indiqués dans la loi, et les règlements militaires. Ce sont des cas exceptionnels, et l'exemption prouve la règle. Dans ces cas exceptionnels les parties ont droit à cinq (5) jours d'avis au lieu de trois (3) jours quand le Juge siège comme tribunal d'appel; évidemment pour donner à la partie le temps de préparer son enquête. Le rôle du tribunal d'appel n'est pas de se substituer au tribunal de première instance, à moins que la loi ne lui assigne clairement ce rôle et il ne trouve rien ni dans les règlements qu'elle autorise, qui le justifie de le faire.

"Mire Langlais a demandé tout de suite la permission d'en appeler devant le juge d'appel central, et sa demande a été accordée.

"Le juge Belleau avait fixé cinquante (50) causes par jour. Il en a disposé dans l'avant-midi de chaque jour. Toutes les causes pourront être entendues dans deux ou trois semaines.

"Inutile de dire que cette décision et ces observations ont été très commentées dans les cercles professionnels, surtout parmi les avocats".

Mont-Joli

—Dimanche, le 10 du courant, à 7.45 p.m. aura lieu à la salle du couvent une soirée de parties de cartes (Euchre et Whist), organisées par les Demoiselles enfants de Marie.

De nombreux et magnifiques prix seront distribués aux heureux gagnants.

Le programme musical sous l'habile direction de Mlle M.-L. Fournier est des mieux choisis.

Portes ouvertes à 7 hrs.

Admission : 35 sous.

—L'Hôtel "Mont-Joli", propriété de Madame Didace Lavoie, a été rasée par les flammes dimanche matin le 27 janvier. C'est une perte de quelques milliers de piastres. L'hôtel incendié était l'un des plus anciens de notre village, tout près de la gare, et très achalandé par le public voyageur. Nos sympathies à Madame Lavoie et sa famille.

Sandy-Bay

Nous avons eu, la semaine dernière les cours abrégés d'Agriculture, par les conférenciers de l'Ecole de Ste-Anne de la Pocatière.

Les conférenciers ont été très intéressants; aussi ont-ils été récompensés de leurs fatigues par l'assistance nombreuse et assidue des paroissiens. Nos remerciements.

—M. J. Chenard de Bic, était dimanche dernier l'hôte de son frère le Rév. L. P. Chenard.

—M. J. A. Lafrance, agent de la Métropolitain, était de passage ici ces jours derniers.

—M. C. S. Lepage est de retour d'un voyage de quelques jours.

—M. J.-E. Guillemette, électricien de Québec, est actuellement à poser un appareil de lumière électrique, Delco, à l'Hôtel Rousseau.

Prochain mariage au Sacré-Coeur

On annonce pour le 11 courant le mariage de M. Hormidas Langis, cultivateur de N.-D. du Sacré-Coeur, fils de M. Jules Langis, et de Mlle Anne-Marie Lavoie, fille de M. Zénon Lavoie, du Sacré-Coeur.

Anderson

—M. et Mme Jean-Baptiste Chouinard font part à leur parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée le 4 février sous le nom de Marie-Jeanne; parrain, M. Léon Pelletier fils, marraine, Mlle Marie-Louise Chouinard, cousin et tante de l'enfant.

Aussi M. et Mme Gaudiose Chouinard un fils, baptisé le même jour du nom de Léopold; parrain et marraine, M. Isidore Pelletier et Mlle Marie-Anne Pelletier, cousin et cousine de l'enfant.

—M. Joseph Chouinard, fromager de St-Donat, et M. Léon Pelletier, secrétaire de Ste-Angele, sont en visite ici chez M. J.-Bte Chouinard.

Les produits d'Erablères

Une grande exposition de sucre et de sirop d'érable aura lieu à Québec, au Parc de l'Exposition Provinciale, dans la semaine du 24 juin. Plus de \$600.00 en argent seront offerts en prix, exception faite de nombreux prix spéciaux offerts par les manufacturiers d'appareils nécessaires dans la fabrication des produits de l'érable. Vu la rareté du sucre blanc, on croit que le moment est bien choisi d'encourager la production et la consommation locales du sucre et du sirop d'érable, produits de l'une de nos principales industries nationales.

Reconnaissant l'opportunité d'une exposition de cette nature, le ministre de l'Agriculture de la province, l'honorable M. Caron, a promis \$300.00 pour défrayer le coût de l'organisation de ce prochain concours.

L'Action française

QUARANTE-HUIT PAGES DE TEXTE.—L'ARTICLE DE MGR PAQUET.

L'Action française inaugure, avec sa livraison de janvier, ses numéros à quarante-huit pages et son enquête sur Nos forces nationales. La première réponse a été donnée par Mgr L.-A. Paquet, l'éminent théologien de Québec, dans un article sur la Foi. La même livraison contient une lettre de Mme Anthony Freeland, la veuve de l'ancien commissaire d'écoles d'Ottawa, un article de M. Omer Héroux, Sur le front ontarien, une vibrante chronique de Michelle Le Normand, l'Éveil nécessaire, un article de M. Noël Bernier, de Saint-Boniface, sur l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, la chronique mensuelle de Pierre Homier, A travers la vie courante, le rapport annuel, très intéressant, de M. Wilfrid Guérin sur la Ligue des Droits du français, des Questions et réponses, une Tribune des lecteurs, une revue des journaux, etc., tous consacrés à la question du français. La Partie documentaire contient deux pièces particulièrement intéressantes: l'article du Globe résumant le dernier règlement du gouvernement ontarien relatif à la concession des terres publiques et le très remarquable article publié au Casket d'Antigonish, le 3 janvier dernier, par M. Robert F. Phalen sur la question des langues. On voit que le menu est varié.

Dans la prochaine livraison, il y aura la suite de l'enquête: Fraternité française, par M. Omer Héroux, de larges extraits des discours prononcés à la grande soirée d'Action française du 23 janvier, etc.

Bien que le format de la revue soit augmenté de 50 p.c., le prix reste le même: \$1.00 par année.

Adressez les abonnements et faire les remises au secrétariat général de la Ligue des Droits du français, 32, Immeuble de la Sauvagerie, Montréal.

Statistiques agricoles

Les récoltes de céréales en 1917

Québec, 30 janvier, 1918.—Le Bureau des Statistiques publie aujourd'hui une évaluation annuelle du rendement, de la qualité et de la valeur

des principales récoltes des céréales pour la saison de 1917. Ces chiffres sont le complément définitif des statistiques agricoles recueillies, le printemps dernier, par les titulaires des écoles rurales qui ont servi de médium entre les cultivateurs et le Bureau provincial des Statistiques. Un personnel de plus de 2,000 correspondants adressent, pour chaque municipalité de la province de Québec, un rapport mensuel permettant d'établir d'une façon assez précise, les variations survenues pendant la période de croissance, et de faire connaître, à l'automne, le rendement, la qualité, de même que la valeur des produits de la terre.

RENDEMENT DES CEREALES. Le rendement total du blé a été de 3,883,600 boisseaux, contre 960,000, l'année précédente. L'avoine a donné 32,466,200 boisseaux, contre 24,411,00 en 1916. L'orge a rapporté 3,063,600 boisseaux, contre 1,456,000, l'année précédente. Le rendement moyen, par acre, de ces céréales a été comme suit, en 1917: le blé, 14 boisseaux, l'avoine, 21.75 boisseaux; l'orge, 18.50; le seigle, 16.75 boisseaux. Le rendement total des autres céréales, en 1917, a été le suivant: le seigle, 376,000 boisseaux; les pois 797,500 boisseaux; les fèves, 827,400 boisseaux; le sarrasin, 2,699,000 boisseaux; les grains mélangés, 2,609,900 boisseaux; le lin, 47,000 boisseaux; le maïs à grains 1,802,700 boisseaux.

QUALITE DES CEREALES. La qualité des céréales, en 1917, d'après la pesanture moyenne, par boisseau, est indiquée dans les chiffres ci après: blé de printemps, 57.94 livres par boisseau, l'avoine, 34.34; l'orge, 48.14; le seigle, 53.36; les pois, 59.75; les fèves, 59.90; le sarrasin, 46.55; les grains mélangés, 44.50; le lin, 53.21; le maïs à grains, 56.89.

PRIX MOYEN DES CEREALES PAR BOISSEAU. On verra que les prix suivants sont beaucoup plus élevés que ceux des années précédentes; ils ont été établis d'après les rapports des correspondants des différents municipalités de la province. Ainsi, le prix moyen par boisseau, du blé est de \$2.46; de l'avoine, 92; de l'orge, \$1.58; du seigle, \$1.78; des pois, \$4.51; des fèves, \$7.77; du sarrasin, \$1.73; des grains mélangés, \$1.33; du lin, \$3.37; du maïs à grains, \$2.235.

VALEUR TOTALE DES CEREALES DE QUEBEC. Avec les statistiques qui précèdent, et connaissant les superficies ensemencées le printemps dernier, il est facile d'établir la valeur totale des différentes récoltes. La récolte du blé vaut \$9,553,700; l'avoine \$29,868,900; l'orge, \$4,840,500; le seigle \$669,300; les pois, \$3,596,700; les fèves, \$6,428,900; le sarrasin, \$4,669,300; les grains mélangés, \$3,471,200; le lin, \$1,584,400; le maïs à grains \$4,057,000; ce qui fait un total de \$153,197,900, contre une valeur de \$102,937,000 pour l'année 1916. Toutefois, il est bon de faire remarquer ici que la grande différence de ces chiffres ne provient pas seulement de l'augmentation des prix, mais aussi des renseignements plus complets qu'il a été possible de recueillir avec l'organisation provinciale d'un Bureau des Statistiques, sur l'effort colossal du cultivateur pour élever ses cultures, suivant l'appel pressant qu'il lui en a été fait le printemps dernier.

Les chemins de fer de l'Etat et le français

L'administration des chemins de fer de l'Etat (Intercolonial et Transcontinental National) vient de publier la plus jolie plaquette française qui soit, intitulée: "Montréal, Québec et la Matapédia".

Cette brochure, de plus de quarante pages, imprimée sur papier de luxe, illustrée de nombreuses vignettes, toutes empruntées au paysage le long du parcours de l'Intercolonial, de Montréal à la Baie des Chaleurs, abonde en renseignements précis et inédits sur une partie du Québec déjà connue des voyageurs et des touristes, mais qui ne l'est pas encore autant qu'elle le mérite.

On y trouvera des détails importants sur les régions de colonisation voisines du réseau des chemins de fer de l'Etat dans la zone sud-est de la province de Québec, et sur les territoires de chasse et de pêche que traversent ces chemins de fer.

Touriste, colon et sportsman devront se faire un guide de tout repos

Rouleau, Limitee

INGENIEURS-CONSTRUCTEURS-MECANICIENS

Constructions et Réparations de tous genres Ouvrages promptement exécutés

Spécialité:

REPARATIONS D'A TOMOBILES, ENGINs a GAZOLINE et a VAPEUR UN "MILLWRIGHT" EXPERT au service de nos clients. FONDEURS: FONTE ET CUIVRE.

FONDERIE ET USINE

MONT-JOLI [Ste-Flavie Station]

Notre industrie locale est la votre, elle vous épargnera du temps, c'est-à-dire de l'argent qui reste dans le district. Encourager l'industrie c'est aider au développement de notre région.

de cette brochure, d'une langue très correcte, résumant les principales informations dont ils ont besoin. Le voyageur qui traverse cette région profitera également de la lecture de ces pages clairement écrites, condensant toutes sortes de renseignements sur le pays entrevu de la fenêtre de son wagon.

Le chapitre "chasse et pêche" de la brochure renferme la nomenclature de presque chacun des lacs et des endroits de chasse et de pêche de la Matapédia, une des vallées les plus giboyeuses et les plus poissonneuses du pays, d'accès très facile, à moins de vingt heures de Montréal. Un parti d'exploration, spécialement organisé pour recueillir toutes les données qui peuvent intéresser le chasseur et le pêcheur, a communiqué toutes ses notes à l'auteur de la brochure, qui les a coordonnées, mises au point et en a fait un chapitre d'une valeur incalculable aux sportsmen de langue française. Les meilleurs guides et les bons hôtels de la région y sont indiqués de même que la distance des principaux lacs libérés à la gare de l'intercolonial la plus accessible.

Le colon en perspective aura de son côté dans cette publication une mine de renseignements sur le sol, les cantons de colonisation et les industries qu'il peut exercer en se fixant dans la Matapédia.

Une très jolie couverture en couleurs, avec titres en français, complète cette brochure, distribuée gratuitement par l'administration des chemins de fer de l'Etat à tous ceux qui en font la demande, au Gérant du Traffic des Voyageurs, Moncton, N. B., aux principales gares de l'Intercolonial ou aux bureaux de ce chemin de fer, Immeuble Transportation, rue St-Jacques. L'administration a été excellemment inspirée en publiant cette belle brochure française.

Boutique de forge à louer

Excellent poste d'affaires, bonne clientèle, outillage de première classe, situé dans un des meilleurs endroits de la ville de Rimouski, coin des rue Tessier et avenue de l'Évêché. Ma besogne dans le commerce de bois m'empêche de donner toute mon attention à ma boutique, c'est pour cette raison que je désire louer le tout à de bonnes conditions à un homme sérieux. S'adresser à I. A. PERRON, Rimouski. 41-4fs. p.

AVIS

Nous informons nos clients et le public en général que nous avons reçu un grand assortiment de vitres à chassis dans toutes les grandeurs, verre double et simple, vitres de portes et plates que nous taillons à nos risques. Nous avons comme par le passé, la peinture Martin-Scour, dans toutes les couleurs, ainsi que toutes les ferronneries qui entrent dans la construction. Nous pouvons vous vendre meilleur marché que vous pouvez acheter à Montréal aujourd'hui, vu que nos vitres ont été achetées avant la dernière hausse.

MICHAUD & FILS

43 a No. 3 Mont-Joli.

A VENDRE

Un cheval reproducteur, couleur baie, appartenant à la Société d'Agriculture. Pour informations s'adresser à ALFRED DUBE, Sec.-trés. Rimouski "Beauséjour".

A VENDRE

Un Camion Ford, \$150.00 et une voiture de Tourisme Ford, \$300.00. Pour informations s'adresser au Bureau de l'Imprimerie ou à D. P. De La Parelle, Bureau Price, Rimouski.

A VENDRE

Deux maisons, une située à la Pte-au-Père et l'autre sur la rue St-Laurent à Rimouski, à vendre à bonne conditions. Pour plus amples informations s'adresser à EUSEBE LAVOIE, barbier, Rue St-Germain Rimouski.

OCCASION

Vous pouvez acheter maintenant encore le célèbre

"OLIVER" N° 9

Dernier Modèle

POUR LE PRIX REDUIT DE

\$62.65

F. O. B. Bridgeburg, Ont.

Malgré la hausse constante, la compagnie nous écrit qu'elle est en position de maintenir ce prix, encore quelques temps, mais sans aucune garantie. Nous nous attendons à une hausse prochaine.

PROFITEZ-EN TANDIS QU'IL EN EST ENCORE TEMPS

Remplissez le blanc de commande plus bas, et adressez-nous le par retour du courrier.

BLANC DE COMMANDE

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE RIMOUSKI, RIMOUSKI, P. Q.

Messieurs,

Veuillez me faire expédier, directement de Chicago, un clavier "Oliver" No. 9, dernier modèle, clavier canadien-français, au prix de \$62.65, droits payés, f. o. b. Bridgeburg, Ont. Ci-inclus ma remise de \$62.65 en règlement.

Il est entendu que si je ne suis pas satisfait de cette machine, je pourrai vous la retourner dans un délai de 5 jours.

Signature

Adresse

Notes Locales

Le moulin à farine Son installation du Séminaire. est terminée, et l'inauguration en a été faite ce matin avec le plus grand succès. Vers dix heures, en effet, cet avant-midi, les passants qui faisaient route sur la rue St-Louis ou par la côte de la tannerie Dumont étaient attirés par le bruit précipité et saccadé de machines mises en branle dans la nouvelle bâtisse érigée sur le sommet de la côte pour abriter dans ses murs la minoterie-boulangerie modèle qui vient d'être complétée et mise en opération.

Le nouveau moulin à farine marche à l'électricité, et toutes ses machines, qui lui viennent de la Fairbank Morse Co., de Niagara Falls, sont les plus parfaites du genre au Canada.

Le premier sac de blé a été versé hier dans le récepteur et est sorti des rouleaux et tamis sous les différentes formes de mouture, depuis la fine fleur immaculée jusqu'au gru et au son, mouture fine et mouture grossière que l'on recueille dans les bûteaux destinés à les classer et recevoir. Cette première opération du moulin à rouleaux du Séminaire s'est faite en présence de plusieurs spectateurs émerveillés du splendide résultat.

Le moulin cylindrique à farine est appelé à rendre non-seulement au Séminaire mais à toute la région de Rimouski d'immenses services, en donnant à nos producteurs de grains l'avantage de faire manufacturer leurs farines avec facilité et dans les meilleures conditions possibles de coût et de qualités.

Décès. M. Chrysostôme Ouellet est décédé samedi dernier en notre ville à l'âge de 75 ans.

22 sous zéro. Le froid le plus vif qui s'est fait sentir à Rimouski cet hiver a atteint ce matin (vendredi) 22 degrés sous zéro.

Notes personnelles.

—Melles Léonie et Joséphine Chamberland sont revenues de Montréal après y avoir passé quelques semaines en promenade chez Madame Huguenin.

—M. et Madame Camille Caron, de St-Donat, sont de retour de Québec et Montréal, enchantés de leur voyage.

"Illustrations" à vendre

75 numéros de la grande revue française illustrée "L'Illustration" de Paris, à vendre à de bonnes conditions. Ces numéros des plus intéressants ont été publiés depuis la guerre. S'adresser à P. R., BOITE POSTALE 236, Rimouski.